

MORANNES-SUR-SARTHE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
7 JUIN 2016

Le 7 juin 2016, le conseil municipal de la commune de MORANNES-SUR-SARTHE (convoqué le 30 mai 2016), secrétaire de séance Mme Valérie ZIMMERMANN, s'est réuni et a adopté les décisions suivantes :

- **AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'ARRETE PREFECTORAL N°2016-31 DE PROJET DE PERIMETRE D'UN SYNDICAT DEPARTEMENTAL RURAL D'EAU POTABLE** – Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à l'arrêté préfectoral N°2016-31 de projet de périmètre d'un Syndicat départemental rural de l'eau potable, demande qu'une étude de faisabilité soit lancée dans les meilleurs délais et que mention de cette étude soit intégrée dans le présent Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.
- **TRANSPORTS SCOLAIRES – PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE POUR LE TRANSPORT DES ENFANTS DES ECOLES DE MORANNES** : La commune maintient sa participation financière au Département pour le transport scolaire des enfants de la commune fréquentant un établissement scolaire de la commune pour l'année scolaire 2016-2017. Celle-ci s'élève à 120 € par enfant (identique à celle de l'année précédente).
- **REDEVANCE LRT 2016** : L'application des tarifs maxi permet de solliciter de ORANGE France le versement d'une redevance s'élevant à 3.808,14 € au titre de l'occupation du domaine public de MORANNES SUR SARTHE pour l'année 2016 et à 1.613,27 € au titre du reliquat pour CHEMIRE SUR SARTHE.
- **DESIGNATION D'UN ELU REFERENT SECURITE ROUTIERE** : Madame Véronique COURNIL est désignée pour occuper ces fonctions.
- **DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - CAMPING MUNICIPAL LE MOREDENA** : Pour que cette délégation puisse être effective dès le 1^{er} janvier 2017, le conseil décide de lancer la procédure de délégation sous forme de concession. La composition de la Commission Communale chargée de cette DSP est la suivante : Président : M. Gilbert KAHN, Membres titulaires : Mme Sylvie LECOURT, Mme Dany CLÉMOT, Mme Elisabeth BACHELOT. Membres suppléants : Mme Odile ANIS, M. Roger DE MIEULLE, M. Emmanuel DRION.
- **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : REHABILITATION ET MISE EN SEPARATIF DES RESEAUX D'EAUX USEES RUE DES SAULAIES ET CHEMIN DE LA MENOTIERE – DEMANDES DE SUBVENTIONS** : Le conseil accepte le montant estimatif des travaux s'élevant à 432.900 € HT (y compris Maîtrise d'œuvre) et sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département de Maine et Loire.
- **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : REHABILITATION ET MISE EN SEPARATIF DES RESEAUX D'EAUX USEES GRANDE RUE ET RUE MAIMBOURG – DEMANDES DE SUBVENTIONS** : Le conseil accepte le montant estimatif des travaux s'élevant à 234.650 € HT (y compris Maîtrise d'œuvre) et sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département de Maine et Loire.
- **MARCHE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE ANNEE 2016** : Le marché est confié à l'entreprise JUGE Camille (ETRICHE) pour un montant total HT de 112.027,60 €.
- **CREATION D'UNE COMMUNE NOUVELLE REGROUPANT DAUMERAY ET MORANNES SUR SARTHE**. Le conseil municipal :
 - accepte la création d'une commune nouvelle regroupant DAUMERAY et MORANNES SUR SARTHE pour former au 1^{er} janvier 2017 la commune nouvelle dont le nom sera MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY.
 - adopte la charte relative à cette création.